



# Parcours de soins global après traitement d'un cancer

Ligue contre le cancer

06 octobre 2022

CD07 Mélanie EICHELBERGER – Coordinatrice Actions pour les personnes malades

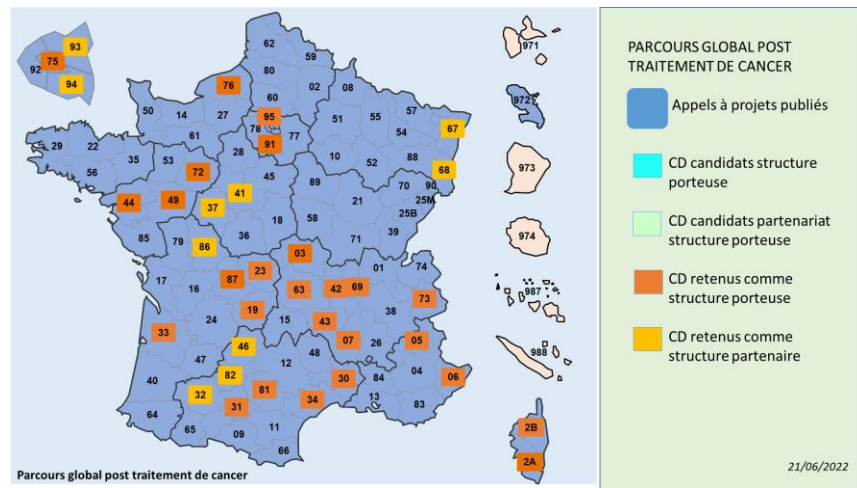
# Les comités de la Ligue contre le cancer retenus pour coordonner le parcours sur un ou plusieurs territoires

- CD03 – Allier
- CD07 – Ardèche
- CD42 – Loire
- CD63 – Puy-de-Dôme
- CD69 – Rhône
- CD73 – Savoie

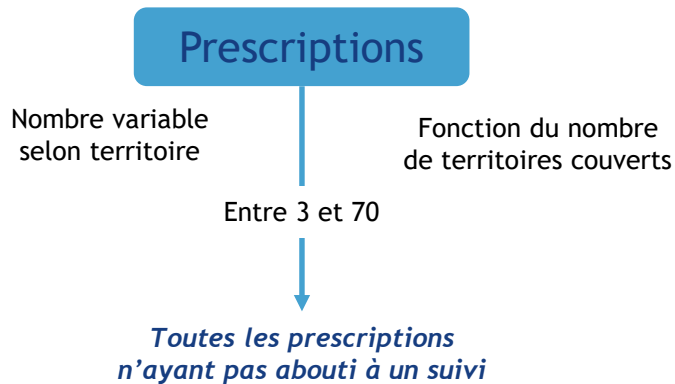


Pendant les traitements

Après les traitements



# Quelques chiffres...



## Focus Ardèche du 01/10/2021 au 01/10/2022 :

25 prescriptions reçues

22 ayant rencontré à minima 1 pro.

237 nouveaux contacts

dont 178 personnes malades

en cours de traitement

sous immunothérapie

sous hormonothérapie depuis plus de 1 an

...

fin des traitements depuis plus d'1 an

urgence pec, difficulté à expliquer le parcours

## Zoom soutien psy. :

85 suivis démarrés pour personnes malades

12 dans le cadre du parcours post traitement



# La prescription

## Lorsque les soins de support étaient déjà proposés

- prescription apparait comme un non sens
- manque d'intérêt de la part des bénéficiaires à demander une prescription
- pro. orientaient déjà leurs patients, ne voient pas l'intérêt de prescrire

## → Justification auprès des pro. et bénéficiaires compliquée



Prescription = frein à la mise en place du dispositif ?

Dans de nombreux cas : les personnes appellent, on les renvoie vers leur médecin → rallongement délai pec

# La prescription

## Autres problématiques relevées :

- Situation des personnes bénéficiant déjà d'un accompagnement en SOS pendant leurs traitements → prescription réalisée en fin de traitements.. mais en cours de suivi psy, diet et/ou APA
- Envoi de la prescription par le médecin au coordinateur du parcours → certains patients ne sont pas au courant → difficulté d'acceptation au moment de la prise de contact par le coordo.
- Delta entre nombre de prescriptions réalisées par certains médecins et nombre réel de patients ayant mis en place les suivis prescrits
- Difficulté pour le prescripteur d'estimer le nombre de consultations nécessaires/compliqué pour les pro. de respecter la prescription si objectifs atteints avant/légitimité du pro. à définir lui-même le nombre de consultations post-bilan

Communication ++ sur le dispositif auprès des prescripteurs (MSP, CPTS, services onco., Ordre des Médecins, via carnets d'adresse médecins administrateurs de certains CD, centres hospitaliers, ...)  
→ très peu de retombées, souvent le même médecin qui prescrit...



# Maillage territorial

Création de lien avec les professionnel.le.s (médecins, psychologues, diététiciens, EAPA/DAPAP) sur le territoire

- meilleure connaissance de la Ligue et de son offre en SOS
- révélation du besoin de certains bénéficiaires à avoir accès aux SOS déjà pendant les traitements
- élargissement de l'offre en SOS afin de permettre une éventuelle pec hors parcours

Mais... recrutement parfois compliqué :

- Tarif séance bas comparé aux tarifs habituellement fixés
- Durée séance (psy) trop courte → frein levé dès le début avec la possibilité de « fusionner » 2 séances

→ Plusieurs CD abondent sur les tarifs

→ Plusieurs CD complètent le forfait de 180€ :

- en déterminant un nouveau nombre de séance (principalement pour le soutien psy.)
- Sans critères particuliers, selon besoins du bénéficiaires et retours des pro.



# SOS & prescription

## Associations (du moins les CD de la Ligue !):

- convaincues ++ de l'intérêt des SOS
- opportunité de pouvoir travailler avec les pro. du territoire
- dispositif = mise en lumière de la mission APM de la Ligue

**LA LIGUE**  
CONTRE LE CANCER

**DU NOUVEAU DANS LE PARCOURS POST-TRAITEMENT CANCER**

Vous pouvez, au cours d'une consultation de suivi, prescrire :

- Un bilan d'activité physique adaptée
- Un bilan avec ou sans suivi diététique
- Un bilan avec ou sans suivi psychologique

**Pour qui ?**

- ✓ Tout patient atteint d'un cancer quel que soit son traitement - actif - depuis moins de 12 mois.

**Comment ?**

- ✓ Prescrire au patient son bilan et/ou suivi souhaité.
- ✓ Le notifier vers la Ligue contre le cancer de l'Arctèche.

À noter : un retour vous sera systématiquement adressé.

Logo République Française, ars, et contact info: Ligue contre le cancer - Comité de l'Arctèche, @ 0477946-cancer-net, ☎ 04 26 64 96 96

**LA LIGUE**  
CONTRE LE CANCER

**PARCOURS DE SOINS GLOBAL APRES TRAITEMENT D'UN CANCER**

- 1** Fin des traitements actifs (radiothérapie, chimiothérapie, ...), départ médical d'arrêt.
- 2** Lors d'une consultation de suivi cancer, LE MÉDECIN TRAITANT ET/OU LE CANCÉROLOGUE prescrit au patient le type de suivi de support, les bilans et/ou consultations de suivi, en fonction de ses besoins.
  - Un bilan d'activité physique adaptée
  - Un bilan avec ou sans suivi diététique
  - Un bilan avec ou sans suivi psychologique
- 3** LE PRESCRIPTEUR adresse la prescription à la Ligue contre le cancer par :
  - le message sécurisé Message à la Ligue contre le cancer
  - le patient, qui remettra à la Ligue contre le cancer de l'ArctècheLE PRESCRIPTEUR recevra un compte rendu de bilan et compte rendu de consultation de suivi.
- 4** Pour l'obtenir, voir les professionnels adhérents ou prescrire, le patient contacte La Ligue contre le cancer ?
  - Le patient reçoit un parcours individualisé au plus près de son lieu de résidence, SANS AVANCE DE TRAIT.

DANS LA LIMITE D'UN MONTANT MAXIMAL PAR PATIENT ET PAR AN DE 180€.

## ... restent les difficultés quant à l'obtention de prescriptions :

- Manque de sensibilisation aux SOS ?
- Méconnaissance de leur impact ?
- Manque de connaissance des structures proposant des SOS une fois le patient de retour chez lui ?
- Manque de temps ?
- Manque d'intérêt ?
- ...

